

dé que sous un Souverain juste & bon, ses privilèges ne pouvoient être ni méconnus, ni attaqués. S. M. a écrit de sa main aux Etats une lettre fort gracieuse.

Il arriva à Versailles le 8 un courrier extraordinaire de Constantinople, expédié par M^r. de St. Priest. Il a apporté la nouvelle que Sa Hauteffe a rendu indépendans les Hospodars de Moldavie & de Valachie, qui, dès ce moment, ne sont plus tributaires du Grand-Seigneur, & qui ne recevront plus de ses mains l'investiture de leurs Etats. (a)

Le procureur du Roi a remontré au bureau des finances de la généralité de Paris, " que le public n'a jamais considéré sans
 „ les plus vives inquiétudes les faillies de
 „ plusieurs étages, adaptés à la majeure partie des maisons construites sur les ponts
 „ de cette ville & le long des rives de la
 „ Seine; que les propriétaires & locataires,
 „ préférant leur intérêt pécuniaire à leur
 „ propre sûreté, douteroient encore du danger, auquel ils s'exposent, sans l'accident
 „ funeste arrivé le 14 du mois de Janvier dans
 „ une maison de l'aile du Pont-Marie, à l'occasion d'une faillie de cette espece, qui
 „ s'est écroulée tout-à-coup sous le poids
 „ de cinq personnes „. En conséquence, le

(a) La vérité de cette nouvelle semble se préparer, mais je doute que la cour de France puisse déjà en être positivement informée par son ambassadeur à Constantinople.